

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE GEUDERTHEIM

ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19 Conseillers en fonction : 19 Conseillers présents : 16

Procuration: 01

Séance du 1er février 2019

Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

<u>Présents</u>: MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN, Pascale MEYER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, **Membres absents excusés**:

M. Dominique MOCHEL a donné procuration de vote à Mme Marianne PETER M. Patrick LUTZ, Rolf RIEDINGER

1. <u>Désignation d'un secrétaire de séance</u>

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose Mme Pia JUNGER, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition à l'unanimité.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 novembre 2018

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2018.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté avec 15 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS.

3. Communications diverses

a. Pierre GROSS

0//01/10

06/01/19	Accueil des nouveaux arrivants et échange de vœux
08/01/19	$DTT \rightarrow AFUA$
10/01/19	Cérémonie des vœux CCBZ
14/01/19	Réunion de la commission communale du remembrement foncier
18/01/19	Soirée de Noël du personnel, des bénévoles et des forces vives de la commune
21/01/19	Réception chantier - Rue du Général de Gaulle (eau)
	Conseil communautaire
23/01/19	Commission Aménagement foncier
24/01/19	Tribunal Administratif (Lutz-Henches)
28/01/19	Association foncière - projet pôle enfance
30/01/19	Réception travaux - Rue de l'Artisanat

Agenda:

03/02/19	Repas Paroisse Catholique
09/02/19	Remise chèque Bredele Mehlrad
11 au 15/02/19	Semaine Immersion-initiation en Alsacien – OLCA – Le Waldeck
19/02/19	Finances
22/02/19	Inauguration « Trophée des chasseurs »
25/02/19	Conseil CCBZ
01/03/19	Prochain conseil

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 30/11/2018 ET LE 01/02/2019

N° d'enregistrement	Demandeur	Terrain Nature de la construction/des travaux		Accordé le
PC 067 156 18 R0015	SCI DECO M. CONDEMI Giovanni 11 rue Principale 67117 DOSSENHEIM-KOCHERSBERG	4 rue des Meuniers (Section 36 / Parcelle 205)	Extension d'un entrepôt	07/12/2018
PC 067 156 18 R0017	SARL DIFFUSION FRIEDRICH M. FRIEDRICH Jacky 29 rue des Potagers 67170 GEUDERTHEIM	Idem (Section 44 / Parcelles 289+ 407+429+485+59+60)	Mise en place d'un Silo à farine	20/12/2018
PC 067 156 18 R0018	SCI ENSING 19 rue Principale 67720 BIETLENHEIM	Rue de l'Industrie (Section 36 / Parcelle 201)	Construction de bureaux, logement de fonction et hall de stockage	07/01/2019
PC 067 156 18 R0019	M. & Mme PAULEN Julien 3 rue des Hirondelles 67170 GEUDERTHEIM	11 rue du Puits (Section 5 / Parcelle 1)	Réaménagement intérieur de la maison et grange, création de 3 logements	11/01/2019
PC 067 156 18 R0020	M. Christian MEYER 42 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Idem (Section 1 / Parcelle 103)	Abri de terrasse en bois ouvert	22/01/2019
PC 067 156 19 R0001	M. Jérôme WURSTEISEN 2 rue de la Rivière 67170 GEUDERTHEIM	Idem (Section 12 / Parcelles 22 + 23)	Surélévation de la toiture des annexes pour l'extension du logement.	31/01/2019

b. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

30/11/18	Commission communication
01/12/18	Permanence avec réception colis banque alimentaire
09/12/18	Repas de Noël pour les ainés
13/12/18	Municipalité
21/12/18	Repas de Noël des Loustics
06/01/19	Accueil des nouveaux arrivants et échange de vœux
14/01/19	Réunion de la commission communale du remembrement foncier
18/01/19	Soirée de Noël du personnel, des bénévoles et des forces vives de la commune
28/01/19	Association foncière - projet pôle enfance

c. Marianne PETER

09/12/18	Repas de Noël pour les ainés
10/12/18	Réunion service à la personne ComCom
13/12/18	Municipalité
17/12/18	Conseil communautaire suivie du repas de Noël
19/12/18	85 ans René ANDRES
30/12/18	Noces d'or des époux Albert et Marguerite MUHL
06/01/19	Accueil des nouveaux arrivants et échange de vœux
15/01/19	Réunion du conseil de fabrique
18/01/19	Soirée de Noël du personnel, des bénévoles et des forces vives de la commune
21/01/19	Conseil communautaire
24/01/19	Noces d'or des époux Robert et Andrée ROSSDEUTSCH
25/01/19	85 ans de René HARNISCH
30/01/19	Réunion du CCAS
01/02/19	Réunion à Brumath dans le cadre de la création et l'installation du conseil de
	solidarité et de développement

d. Béatrice TREIL

,	
04/12/18	Confection d'arrangements floraux pour la décoration des tables pour
	le repas des aînés avec Marianne.
	Commission Environnement CCBZ
08/12/18	Permanence mairie
09/12/18	Repas de Noël pour les ainés
13/12/18	Municipalité
14/12/18	Basse-Zorn à l'An Vert
	Commission aménagement foncier
17/12/18	Conseil communautaire suivie du repas de Noël
19/12/18	85 ans René ANDRÈS
06/01/19	Accueil des nouveaux arrivants et échange de vœux
10/01/19	Cérémonie des vœux CCBZ
14/01/19	Réunion de la commission communale du remembrement foncier
17/01/19	Réunion Municipalité
18/01/19	Soirée de Noël du personnel, des bénévoles et des forces vives de la commune
21/01/19	Conseil communautaire
23/01/19	RDV avec l'entreprise Wiedemann pour parler de la toiture du clocher de l'église
	catholique.
	Commission Aménagement foncier
	Commission Aménagement et Fleurissement
24/01/19	Formation fleurissement à Monswiller avec Ludovic, le thème étant « Évoluer
	vers le nouveau fleurissement ».
25/01/19	Réunion GCO
28/01/19	Rendez-vous avec M. Carlos Miranda, responsable des espaces verts du
	Sonnenhof, pour fleurir une partie du village. Arny m'accompagnait.
	Association foncière - projet pôle enfance
30/01/19	RDV avec l'entreprise VOEGELÉ pour l'entretien des cloches des églises
	catholique et protestante.
	Réunion du CCAS
	Réunion commission bâtiments et biens communaux
31/01/19	Réunion commission forêt
01/02/19	Conseil municipal
e. Jea	n-Luc JOACHIM
07/12/18	Préparation de la salle du Waldeck
09/12/18	Repas de Noël pour les ainés
15/12/18	Permanence en mairie
06/01/19	Accueil des nouveaux arrivants et échange de vœux
25/01/19	Réunion GCO
26/01/19	Permanence en mairie
28/01/19	Association foncière - projet pôle enfance
30/01/19	Réunion commission bâtiments et biens communaux
31/01/19	Réunion commission forêt
f. Yve	es OHLMANN
06/01/19	Accueil des nouveaux arrivants et échange de vœux
17/01/19	Réunion Municipalité
18/01/19	Soirée de Noël du personnel, des bénévoles et des forces vives de la commune
21/01/19	Réunion travail à la gendarmerie de Brumath
30/01/19	Réunion du CCAS
30/01/17	D (

Réunion commission bâtiments et biens communaux

4. <u>Droits de préemption urbain</u>

M. le Maire soumet au Conseil Municipal conformément à la délibération du 6 janvier 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs	Prix fixé
01	M. et Mme Albert HAMM 8, Rue des Cerisiers 67170 GEUDERTHEIM	8, Rue des Cerisiers	45-111	24,76 ares	AMELOGIS 11, Rue du Marais Vert 67000 STRASBOURG	53 504 €
02	M. et Mme Ernest DIETRICH 28, Rue Leh 67610 LA WANTENAU	BRUMATHERWEG	45-340/114	23,65 ares	AMELOGIS 11, Rue du Marais Vert 67000 STRASBOURG	73 632 €
03	M. Jean-Claude SCHMITT 35, Rue des Cottages 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	17a, Rue des Petits Champs	03-08 03-115/7 03-12 03-130/12	24,77 ares	M. Benoît GEBUS 17a, Rue du Traîneau 67720 HOERDT	305 000 €
04	M. Jean-Claude SCHMITT 35, Rue des Cottages 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	12, Rue Hornwerck	03-39	3,49 ares	M. Benoît GEBUS 17a, Rue du Traîneau 67720 HOERDT	155 000 €
05	Sté GB Patrimoine 17, Rue du Traineau 67720 HOERDT	18, Rue du Moulin	05-09	10,39 ares	Mme Caroline ALEZIER 18, Rue des Sept Arpents 67460 SOUFFELWEYERSHEIM	165 000 €
06	M. Joël WAEFFLER 4, Rue des Violettes 67170 GEUDERTHEIM et Mme Michèle HEITZ 22, Rue du Général de Gaulle 67610 LA WANTZENAU	4, Rue des Violettes	43-712/224	5,00 ares	M. Manuel HAMMER et Mme Mélanie RIEDINGER 18, Rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM	286 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, d é c i d e :

ADOPTE A L'UNANIMITE

5a. <u>Personnel communal: création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- *décide* la création d'un emploi d'adjoint administratif à temp non complet à 31/35° à compter du 3 avril 2019.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 348, indice majoré : 326, échelon 1.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5b. <u>Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique contractuel</u> à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- *décide* la création d'un emploi d'adjoint technique à temp complet à compter du 1^{er} mai 2019. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 348, indice majoré : 326.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un :

Accroissement temporaire d'activité: 12 mois pendant une même période de 18 mois.

ADOPTE A L'UNANIMITE

^{*} de ne pas faire valoir son droit de préemption pour les déclarations d'intention d'aliéner cidessus.

6a. <u>Collège Baldung Grien de Hoerdt : demande de subvention pour une classe de ski à la Toussuire Les Sybelles</u>

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande en date du 26 janvier 2019 du Collège Baldung Grien de Hoerdt sollicitant une participation financière pour l'organisation d'un séjour à Toussuire Les Sybelles (classe de ski) du 24 au 30 mars 2019 (soit 6 jours et 5 nuitées).

Ce séjour est proposé aux élèves de 6ème, dont 7 enfants de Geudertheim sont concernés.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les autres communes également concernées par ce genre de demande participent à hauteur de 5 €/nuitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* décide d'octroyer une participation financière d'un montant total de 175 €uros au Collège Baldung Grien de Hoerdt pour l'organisation d'un séjour à Toussuire Les Sybelles (classe de ski) du 24 au 30 mars 2019 pour une classe de 6ème, représentant 5 nuitées, à savoir :

5 nuitées X 7 élèves X 5 € = 175 € (cent soixante-quinze euros)

* dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2019, article 6574 « subvention ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

6b. <u>Collège Baldung Grien de Hoerdt : demande de subvention pour un voyage scolaire en Sicile</u>

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande en date du 25 janvier 2019 du Collège Baldung Grien de Hoerdt sollicitant une participation financière pour l'organisation d'un voyage scolaire en Sicile du 13 au 17 mai 2019 (soit 5 jours et 4 nuitées).

Ce séjour est proposé aux élèves latinistes et hellénistes, dont 3 enfants de Geudertheim sont concernés.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les autres communes également concernées par ce genre de demande participent à hauteur de 5 €/nuitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* décide d'octroyer une participation financière d'un montant total de 60 €uros au Collège Baldung Grien de Hoerdt pour l'organisation d'un voyage scolaire en Sicile du 13 au 17 mai 2019 pour élèves latinistes et hellénistes représentant 4 nuitées, à savoir :

4 nuitées X 3 élèves X 5 € = 60 € (soixante euros)

* dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2019, article 6574 « subvention ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. Plan Local d'Urbanisme : mise en œuvre d'une modification simplifiée

Exposé

Comme suite à l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2018, refusant la constitution de l'Association Foncière Urbaine dénommée die BINN, selon le dossier de constitution en date du mois d'Août 2017, la DDT a donné son accord de principe sur le dépôt d'un nouveau dossier de constitution sur un périmètre restreint excluant toute la partie Nord Ouest.

Toutefois il y a lieu de prendre en compte les réserves exprimées à l'occasion d'une réunion informelle avec la DDT qui a eu lieu le 8 janvier 2019.

En ce qui concerne la Commune les décisions suivantes sont à prendre de sorte à rendre effective les suppressions d'emplacement réservés avant de procéder à l'enquête publique du nouveau dossier de Constitution :

- exclure du périmètre de l'AFUA la partie de l'ER C6 du cheminement piéton reliant la rue du Côteau à la rue de Bietlenheim
- supprimer l'ER A3, ainsi que la portion d'ER C6 d'une surface de 77 m2 faisant la jonction entre la placette et le cheminement piéton précédemment évoqué, par la procédure de modification simplifiée selon articles L 153-45 et suivants du code de l'urbanisme
- mettre à jour l'OAP n 1, page 3 en faisant état des conséquences des changements

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, d é c i d e :

- *d'exclure* du périmètre de l'AFUA la partie de l'ER C6 du cheminement piéton reliant la rue du Côteau à la rue de Bietlenheim
- *de supprimer* l'ER A3, ainsi que la portion d'ER C6 d'une surface de 77 m2 faisant la jonction entre la placette et le cheminement piéton précédemment évoqué, par la procédure de modification simplifiée selon articles L 153-45 et suivants du code de l'urbanisme
- de mettre à jour l'OAP n 1, page 3 en faisant état des conséquences des changements
- de confier à l'ATIP, la mise en œuvre de ces modifications

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. <u>Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses</u> d'investissement

(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L 1612-1

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

^{*} charge le Maire de mettre en œuvre la procédure de modification simplifiée du PLU, à cet effet.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

description de la dépense	Sté	article et	montant TTC
		programme	
Travaux de voirie Rue du	Sogeca	2152-prog 069	10 000,00 €
Gal de Gaulle			
Etudes liées au réseau	Emch&Berger	2152- prog 069	10 000,00 €
d'éclairage public			
Achat d'une auto-laveuse	Orapi Hygiène	2188	4 000,00 €
destinée au Waldeck	1 , 0		,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, Geudertheim, le 1^{er} février 2019 Le Maire







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE GEUDERTHEIM

ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19

Conseillers en fonction : 19 Conseillers présents : 16

Procuration: 01

Séance du 1er février 2019

Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

<u>Présents</u>: MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN, Pascale MEYER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, <u>Membres absents excusés</u>:

M. Dominique MOCHEL a donné procuration de vote à Mme Marianne PETER M. Patrick LUTZ, Rolf RIEDINGER

Divers

- Commission des finances : Elle est fixée au mardi, 19 février 2019 à 19 h.
- <u>Fibre optique</u>: les travaux avancent à un rythme soutenu. Une réunion de commercialisation est prévue au 2° semestre 2019.
- <u>Fioul à l'église catholique de Geudertheim</u>: La présidente du Conseil de Fabrique remercie chaleureusement la commune pour la livraison de 1000 litres de fioul; une telle livraison est prise en charge par la Commune une fois l'an.
- <u>Cahier de propositions et de doléances</u>: M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que ce cahier est à la disposition du public pendant les heures d'ouverture. Chacun pourra y noter des thèmes qui l'interpelle. M. le Maire précise qu'il n'y a aucune obligation pour les communes à mettre un tel cahier en place.

Plusieurs réunions/grand débat seront organisées prochainement sur le secteur.

- <u>Permanence de M. Vincent THIEBAUT, Député de la 9^{ème} circoncription :</u> Celui-ci tiendra une permanence à la mairie de Geudertheim le lundi, 4 février 2019 de 14h15 à 15h15.
- Remise d'un ouvrage aux élèves de CM2 en juin 2019 : Comme en 2018, cette action est poursuivie. Ainsi, chaque élève quittant le CM2 se verra remettre par la Commune un ouvrage pour valoriser et symboliser le passage des enfants de l'école élémentaire au collège.
- <u>Stage de conduite</u>: Dans le cadre du « *Bien vivre votre retraite* », l'atelier Atout Age propose des ateliers thématiques. Un cycle de 3 demi-journées « *conduite et sécurité* » sera organisé à Geudertheim les 27 février, 6 et 13 mars 2019 les séances sont gratuites il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire préalablement.
- <u>Déneigement des rues à Geudertheim</u>: Le déneigement n'est pas toujours facile à gérer par mesure d'économie et d'écologie... Or, les montées et les virages sont toujours salés dans les meilleurs délais et de façon prioritaire.

Pour extrait conforme, Geudertheim, le 1^{er} février 2019 Le Maire